

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4930 / 101277
Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
Secteur de production métallurgique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
101 H, 7 F
11.07.2004–10.07.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-4929 / 102019
BM SA, 2340 Le Noirmont
Usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
28.08.2004–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-4928 / 109159
Amedis-UE SA, 1022 Chavannes-Renens
Conditionnement et expédition
besoins spéciaux de consommation
30 H, 37 F
22.09.2003–30.09.2006 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4422 / 100491
Bell AG Vulliamy, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
conditionnement et étiquetage
besoins spéciaux de consommation
6 H
25.07.2004–31.12.2006 (Renouvellement)
- 04-4855 / 100561
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe
Préparation des matières premières, garnissage des fonds, logistique, nettoyage
des installations
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
58 H, 112 F
08.08.2004–07.08.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4857 / 109920
Inventis AG, 1026 Echandens-Denges
Installation, mesure et mise en service des stations de télécommunication mobile
dans toute la Suisse
besoins spéciaux de consommation
10 H
01.08.2004–31.07.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-4420 / 100491
Bell AG Vulliamy, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
arrivage / production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
25.07.2004–31.12.2006 (Modification)
- 04-4869 / 109031
Naville SA, 1227 Carouge GE
Manutentionnaires pour la préparation nocturne des colis
besoins spéciaux de consommation
14 H
10.09.2004–09.09.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4513 / 109747
Bell AG Vulliamy, 1008 Prilly
Fumée
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.01.2004–31.12.2006 (Renouvellement)
- 04-4860 / 100561
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe
Boulangerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
08.08.2004–07.08.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 04-4417 / 100491
Bell AG Vulliamy, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
Technique
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.01.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)
- 04-4419 / 100491
Bell AG Vulliamy, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
Informatique
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.01.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

- 04-4423 / 100491
Bell AG Vulliamy, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
préparation
besoins spéciaux de consommation
16 H
01.01.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)
- 04-4512 / 109747
Bell AG Vulliamy, 1008 Prilly
préparation
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.01.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)

- 04-4514 / 109748
Bell AG Vulliamy, 1027 Lonay
préparation
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.01.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)
- 04-4515 / 101449
Bell AG Vulliamy, 1214 Vernier
préparation
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.01.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-4881 / 102141
Coop, Bâle Région Suisse Romande, 1762 Givisiez
Surgelés
besoins spéciaux de consommation
24 H
01.11.2004–08.12.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 04-4847 / 100073
Sokymat SA, 1614 Granges (Veveyse)
Ateliers de production automatisée, fabrication de micro-bobines
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H, 56 F
01.04.2004–31.03.2007 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

21 septembre 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail